



Terre de Football

Impasse Claude Bertholet Z.I.Nord BP 246 61007 ALENCON Cédex-
Tél. 02 33 81 77 22 Fax : 02 33 27 58 89 E-mail : president@footorne.fff.fr

COMMISSION	DEPARTEMENTALE DES ARBITRES
REUNION DU	10 NOVEMBRE 2017
PROCES-VERBAL	
Présents :	ANDEOLE E. BURSON J. COLIBERT B. GIRARD S. LEPROVOST J. MARCHAND A. MORICE S. PESCHET G. TOPSENT JJ.
Excusés :	MOHAMADI A. GUICHARD C. LEGRAIN J. MEZENGE P.

ADOPTION DU PV DU 15/09.

- Ne faisant l'objet d'aucune remarque particulière, le PV de la CDA du 15/09 est adopté à l'unanimité des présents.

CIVILITES.

- La CDA touchée par la perte d'un de ses arbitres de District, Christophe COSTARD décédé le 27/10/2017 présente ses condoléances à ses proches et les assure de son soutien.
- La CDA souhaite un prompt rétablissement à notre collègue Jacky LEGRAIN ainsi qu'à Corinne ANDEOLE.
- La CDA félicite Gaylord HAMARD arbitre de District pour la naissance de son enfant.

BILAN DE LA PREMIERE SESSION DE FORMATION .

- La première session qui s'est achevée le 27/10/2017 a permis de former 11 candidats qui ont tous satisfait à l'épreuve théorique. Bruno COLIBERT souligne la bonne ambiance qui a régné tout au long de ces 4 samedis. Les candidats ont apprécié la formation proposée notamment les mises en pratique sur le terrain. La seule restriction concerne le manque de diversité des repas. Bruno déplore les problèmes de connexion internet qui ont nécessité une adaptation de la formation à la disponibilité du réseau.
- Sylvain MORICE fait le bilan des formations de la saison précédente en exploitant les questionnaires retournés par les candidats de la saison 2016/2017. Les arbitres ont été satisfaits de l'aide apportée, des moyens tant humains que matériels mis à leur disposition. La CDA félicite Sylvain pour la qualité du document réalisé et en souhaite la diffusion aux instances du foot ornaï et normands.

BILAN DES OBSERVATIONS.

- Jean Jacques TOPSENT fait le point sur les observations réalisées. A ce jour, tous les arbitres du pôle espoir ont été observés. Les observations dans les catégories D.1, D.2, D.3 avancent de façon satisfaisante. Les observateurs se sont bien adaptés à la nouvelle

- procédure de rédaction des rapports et le fonctionnement donne entière satisfaction.
Dans un but de simplification, il est acté que les observateurs n'ont plus à transmettre la note finale à Alain MARCHAND, la communication sera faite par le validateur Jean-Jacques TOPSENT.
- Joël LE PROVOST informe que la candidature de Sébastien GILLES a été validée par le Comité de Direction, il rejoint ainsi le groupe des observateurs.

DESIGNATIONS.

- Éric ANDEOLE et Guy PESCHET font part des difficultés rencontrées pour les désignations des matchs seniors. Les multiples critères à prendre en compte compliquent leurs tâches : désidératas des arbitres, indisponibilités de dernière minute, caisse de péréquation, désir de varier les désignations etc.
- Pour faciliter leur travail, Joël LE PROVOST demandera pour Éric et Guy l'accès à foot 2000.
- Jean Jacques TOPSENT fait part de son inquiétude devant la diminution du nombre de matchs dans les catégories jeunes. 16 arbitres sont à désigner chaque samedi, il y a actuellement 8 matchs U 18 et 13 matchs U 15. Certains matchs U 15 première série, n'ayant que peu d'intérêt avec des écarts supérieurs à 10 buts. Après la formation de la 2^{ème} session il risque d'y avoir plusieurs jeunes arbitres non désignés chaque semaine.

STAGE DES ARBITRES SENIORS.

- Le stage annuel des arbitres seniors sera organisé le 18 novembre 2017 à Argentan au stade Gérard SAINT.
- Ordre du jour :

8 heures 30 : Accueil avec café croissants offerts par l'UNAF.

9 heures : Echauffement (Stéphane GIRARD)

9 heures 30 : Début des ateliers : Test rattrapage Taisa (Stéphane GIRARD) -Biathlon (Joël LE PROVOST)

- Gestion des conflits et fautes dans la surface (Romain POTTIER) - Placements, déplacements, gestuelle et coups de sifflets (Sylvain MORICE).

12 heures : Repas

13heures 30 : Evaluation écrite.

14heures 30 : Vidéo sur les fautes graves : Actes de brutalité, fautes grossières -Rédaction d'un rapport (Mikaël LESAGE)

15 heures 30 Parole aux arbitres

16 heures : Fin du stage.

- Michel FLEURY le Président de la Commission Sportive et de Discipline du District sera invité.

Les membres de la CDA décident de fixer la matinée de rattrapage au dimanche 3 décembre 2017 de 9 heures à 11 heures 30 au siège du district à Alençon. Alain MARCHAND et Jean-Jacques TOPSENT assureront l'encadrement.

COMMISSION DES LOIS DU JEU.

- La Commission des lois du jeu étant incomplète depuis l'arrêt de Bruno CABANAC, il est fait appel à volontaires parmi les membres du bureau. **Seul candidat, Bruno COLIBERT sera proposé au prochain Comité de Direction pour intégrer ladite commission** composée de : Jacky LEGRAIN, Joël LE PROVOST, Jean-Jacques TOPSENT.

TOUR DE TABLE.

-**Guy PESCHET** informe qu'il se rendra le 12 novembre rendre un hommage à Christophe COSTARD en assistant à la rencontre de son club. A cette occasion il remettra un chèque de solidarité offert par l'UNAF à ses enfants.

- **Joël LE PROVOST** donne connaissance des courriers et mails reçus : De Christophe

JEHANNIN, Président du club de l'U.S. Méloise - De Frédéric LEUDIERE arbitre de ligue, qui souhaite intégrer la CDA. A l'unanimité des membres présents la CDA décide de ne pas donner suite dans l'immédiat à sa requête, aucun poste n'étant à pourvoir. Une réponse sera faite à l'intéressé. Joël fait part de demandes de récusations d'arbitres par certains clubs : La CDA ne donnera pas satisfaction aux clubs récusant un arbitre, la formation les prépare à appréhender un match sans à priori.

- Rappelle que les obligations des arbitres pour couvrir leur club sont maintenant comptabilisées en matchs et non plus en week-ends, et que l'assiduité requise est basée sur une disponibilité d'au moins 20 matchs et au moins 4 à 5 matchs pendant les mois d'avril et mai.
- Evoque l'absence non excusée d'un arbitre à la commission sportive et de discipline du 26.10.2017. « **Cela ne donne pas une image positive de l'arbitrage envers les clubs concernés et présents lors des auditions** » L'arbitre en cause sera entendu par la commission restreinte de la CDA, pour une éventuelle sanction administrative.
- Attire l'attention de la CDA en signalant plusieurs manquements d'arbitres dans le domaine administratif : Inversion de score-Match arrêté -Cartons ne correspondant pas aux joueurs sanctionnés etc....
- Aborde les frais de déplacements pris par un arbitre senior, affaire traitée lors du Comité de Direction du 6.11.2017.
- Annonce le départ pour raison professionnelle de l'arbitre Ibrahim KALISSA, il quitte l'Orne pour rejoindre le Calvados. La CDA le remercie pour les services rendus.
- Communique les résultats des tests théoriques des jeunes candidats à la Ligue.
- **Sylvain MORICE** souhaiterait qu'un trombinoscope de tous les arbitres de district soit créé ainsi qu'un annuaire regroupant les informations permettant de contacter ces arbitres.

LA SEANCE EST LEVEE A 22 HEURES 45

LE PRESIDENT,

LE SECRETAIRE ;
Jean Jacques TOPSENT

PV mis en ligne sur le site du District : <http://footorne.fff.fr/> mercredi 22 novembre 2017